

parties to a law suit (who may lose) to prosecute witnesses who may appear to give evidence. Then, in his judgment, material facts alone should give ground for an action for perjury. He thought the change a bad one.

Hon. Mr. Campbell said the party will escape punishment, if the matter is not material to which he makes affidavit; but, surely, false swearing should be punished, where there is a manifest design and desire to commit wilful perjury. Certainly the facts sworn to, not being material, should not justify a party who swears falsely, and who can decide in all cases what facts were material in the eyes of the judge or jury?

Hon. Mr. Ritchie said a party should be subject to an action for perjury who swears to facts that are false. If witnesses can plead that they thought the facts sworn to were not material facts, these would be an end to convictions for all perjuries.

On motion of the **Hon. Mr. Campbell**, seconded by **Hon. Mr. Mitchell**, it was ordered that the amendments be taken into consideration to-morrow.

The House adjourned at 5:10 o'clock p.m.

d'un procès civil (qui a perdu sa cause) à poursuivre des témoins qui comparassent. Selon lui, seuls les faits pertinents devraient donner lieu à des poursuites pour faux serment. Il estime que le changement est mauvais.

L'honorable M. Campbell déclare que la partie évitera la punition si sa déclaration ne concerne pas une question pertinente. Mais le parjure ne mérite-t-il pas une punition dans le cas où il est évident que la partie a agi intentionnellement; le fait que les déclarations faites ne sont pas pertinentes ne devrait pas justifier celui qui fait un faux serment. De plus, dans tous les cas, qui doit décider quels sont les faits pertinents aux yeux du juge et du jury?

L'honorable M. Ritchie déclare qu'une partie devrait être poursuivie comme parjure si elle fait de fausses déclarations sous serment. Si le témoin peut se prévaloir du fait que l'objet du serment n'était pas un fait pertinent, il ne serait plus possible du tout de condamner ceux qui font de faux serments.

Sur motion de **l'honorable M. Campbell**, appuyé par **l'honorable M. Mitchell**, il est ordonné que les amendements soient étudiés demain.

Le Sénat s'ajourne à cinq heures dix de l'après-midi.
